



Perte d'activité suite à fermeture route d'accès au commerce

Par jen

depuis le début de la semaine la route qui amène à notre commerce est fermée suite à des travaux de la société Véolia. Une déviation a été mise en place mais elle n'est pas bien faite et elle est très longue. Donc depuis le début de la semaine nous avons notre activité qui est quasiment nulle; la mairie ne nous a pas avertie des travaux et donc nous avons commandé comme chaque semaine du frais et des légumes. Donc en plus de l'absence de clients nous allons avoir la perte des produits. Cette fermeture doit durer une semaine. Quels recours nous avons ?
merci

Par jury34

Bonjour,

Il me semble que vous pouvez saisir un tribunal pour demander des dommages et intérêts.

Cordialement